

Séance du 31 mars 2016 à 19 heures  
Commune d'Arcambal – Salle des Fêtes

*Aujourd'hui, trente et un mars deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune d'Arcambal – Salle des fêtes*

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration  
5 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. GILBERT Joël,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. GILES Jérôme,

CALAMANE  
CATUS  
COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
NUZEJOULS  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC  
COURS  
MECHMONT  
ST DENIS CATUS  
ST GERY

M. GARD Michel,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
M. PONS Stéphane,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BERNIOT Pierre-Jacques,

Etaient excusés ou absents :BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAILLAC  
CALAMANE  
CAHORSCAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST GERY  
ST MEDARD  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
VALROUFIE  
VERS

23 titulaires - 22 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,  
Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
M. BRIS René,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme  
BOUX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène,  
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M.  
COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,  
Mme EYMES Isabelle,  
M. TILLOU José,  
M. PEYRUS Guy,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,  
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
Mme VANBESIEN Joëlle,  
M. BARDINA Fabien,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. BORIES Olivier,  
M. RIGAL Serge,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. BONNET Frédéric,  
M. EYROLLE Jean-Louis,  
M. NICOLAON Patrick,  
M. GILES Jérôme,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Collecte des déchets ménagers

Objet : Vote de la redevance spéciale (RS) 2016

2 contres : M. MAFFRE et Mme RIVIERE

3 abstentions : M. MARRE, Mme ROUAT et M. STEVENARD

A été adopté à la majorité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 31 mars 2016  
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Caroline CARIOU  
Service : Collecte des déchets ménagers

Objet : Vote de la Redevance Spéciale (RS) 2016

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations en date des 13 avril 2010, 18 avril 2011, 27 mars 2012, 4 avril 2013, 25 avril 2014 et 9 avril 2015, en application de la loi du 13 juillet 1992, le Grand Cahors a décidé la mise en place et l'ajustement de la Redevance Spéciale (RS) à compter de 2010. La RS concerne les professionnels produisant plus de 1500 litres de déchets ménagers et assimilés par semaine. Ses conditions d'application font l'objet d'un contrat entre la communauté d'agglomération et le producteur; y sont précisées les modalités de facturation.

Pour rappel, les modalités de calcul de la RS sont les suivantes :

$$RS = (V \times P1) + (V \times F \times N \times P2) :$$

- V : volume des bacs en dotation,
- P1 : prix de mise à disposition des bacs,
- F : fréquence de collecte,
- N : nombre de semaines de travail,
- P2 : prix de la collecte.

Compte tenu des recettes prévisionnelles attendues à tarif constant, il est proposé de ne pas augmenter les prix P1 et P2 pour l'année 2016.

Ainsi, les prix sont les suivants :

$$P1 = 92,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / an,}$$
$$P2 = 16,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / fréquence / semaine.}$$

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver la reconduction des tarifs de la RS pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE